

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2023

P JL DE FINANCES DE FIN DE GESTION POUR 2023 - (N° 1818)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 81

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 4**ÉTAT A**

À la dernière ligne de la dernière colonne du tableau de l'alinéa 2, substituer au montant :

« -1 123 764 433 »

le montant :

« - 1 123 764 434 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel

Le présent projet de loi de fin de gestion prévoit un moindre prélèvement sur recettes au profit de l'UE, au titre de l'exercice 2023, de -1,1 Mds € par rapport à la LFI 2023.

Par ailleurs, ce prélèvement sur recettes pour 2023 serait en régression de -0,3 Mds € par rapport à l'exécution 2022.

Le présent amendement d'appel vise donc à obtenir de plus amples informations sur cette minoration du prélèvements sur recettes au profit de l'UE pour 2023.